

# De la Nouvelle-France au Canada, l'histoire d'un protestantisme en français



L'arrivée de Champlain à Québec, par Henri Beau (1903) © Domaine public

**La présence initiale de protestants dans la Nouvelle-France peut surprendre pour qui associe spontanément identité canadienne-française et catholicisme et situe les Églises issues de la Réforme dans la majorité anglophone du Canada.**

Pourtant, cette présence de protestants est une évidence dans la Nouvelle-France, de Jacques Cartier (arrivé en 1534 sur les bords du Saint-Laurent) à Samuel Champlain, né lui-même protestant à Brouage en 1567 : de nombreux huguenots (Roberval, Chauvin, Dugua de Mons...) encadrent les colons et on ne recense pas moins de six réformés sur les onze premiers gouverneurs de Nouvelle-France.

**Une abjuration pour garder la confiance du roi**



Champlain échangeant avec les Indiens, par C. W. Jefferys (1911) © Domaine public

On reconnaît ici le dynamisme des armateurs, marchands et marins protestants des ports de l'Ouest français, qui ne dédaignaient pas d'associer « Dieu, la Cause (protestante) et les affaires ». Une vision de l'histoire du Québec orientée vers le seul catholicisme a plongé dans l'oubli cette dimension protestante. Les nombreux touristes français qui ne manquent pas d'aller à Tadoussac pour observer les baleines dans le Saint-Laurent ignorent que le village fut un comptoir fondé par un protestant soucieux de faciliter le commerce des fourrures avec les indiens montagnais. Au Canada même, le protestantisme originel de Champlain confine au tabou. Le fondateur de Québec est réputé avoir abjuré pour garder la confiance du roi Louis XIII mais la curieuse ignorance de son lieu de sépulture montrerait que les choses n'étaient pas aussi simples ; de cette question, l'écrivaine canadienne Louise Penny en a tiré le ressort d'un roman policier à succès *Enterrez vos morts* (Acte Sud 2015). Si on associe d'ailleurs cette entreprise canadienne à d'autres tentatives américaines du XVI<sup>e</sup> siècle - les éphémères colonies protestantes de Floride (avec le Normand Jean Ribault et le Nantais de Goulaine) ou de la baie de Rio de Janeiro avec Villegagnon, il est permis de se demander si l'idée d'un refuge accueillant des protestants menacés n'était pas discrètement sous-jacente à ces initiatives. Probablement non : tout au long des guerres de religion (1562-98), les réformés français gardèrent l'espoir d'un rapport de force les dispensant d'un exil aussi lointain.

### Une situation religieuse verrouillée

L'Édit de Nantes dans ses premières années d'application garantit de fait l'existence du protestantisme en France. Ce sont les vicissitudes sous le règne de

Louis XIII et l'hostilité déclarée de Louis XIV culminant avec la révocation de l'édit en 1685 qui déclenchèrent l'exode de nombreux huguenots vers le refuge européen. Et on se prend à imaginer de façon uchronique l'histoire de la Nouvelle-France si Louis XIV y avait autoritairement envoyé ses protestants, à l'instar de l'Angleterre expédiant ses dissidents religieux vers ses colonies américaines. Un apport démographique qui aurait rendu durable l'implantation en pointillé de la France en Louisiane (c'est-à-dire le bassin du Mississippi - Missouri) et définitif le Canada français. L'histoire de l'Amérique du Nord en eut été différente.

Mais un catholicisme clérical dominateur avait alors verrouillé la situation religieuse de la Nouvelle-France dès 1627 et le protestantisme des débuts faute de pasteurs et d'Églises organisées s'y était singulièrement étioilé : l'idée d'un Refuge canadien était impensable.

On sait que, après la tragique bataille des plaines d'Abraham à Québec (1759) et au terme de la guerre de Sept Ans (1756-63), la France abandonna facilement aux Anglais ses « arpents de neige » canadiens, leur préférant les « isles à sucre » des Caraïbes mises en valeur par un impitoyable esclavage.

### **Un compromis historique avec l'Église catholique**

On aurait pu alors penser que la nouvelle domination anglaise allait redonner au protestantisme francophone une seconde chance. Les quelques protestants français survivants ne pouvaient-ils pas jouer le rôle d'intermédiaires avec ces nouvelles autorités coreligionnaires et en tirer parti ? Mais soucieux d'asseoir son pouvoir sur un Canada menacé par les jeunes États-Unis et conscient que les Canadiens-français allaient constituer un particularisme sensible, le Royaume-Uni établit une manière de compromis historique avec l'Église catholique : en échange de sa soumission politique, il lui était concédé une tutelle religieuse, sociale, culturelle exclusive sur les Canadiens-français. C'est ainsi que le catholicisme devint l'identité de la francophonie canadienne, dans une volonté soutenue de se distinguer d'une majorité anglophone ressentie comme oppressive. La tutelle de l'Église romaine fut lourde, jusqu'à mériter par ses excès le surnom québécois de « Grande Noirceur » ; mais incontestablement, elle joua un rôle éminent dans la survie de l'isolat francophone au sein de l'Amérique du Nord.

Dès lors, le protestantisme se vécut comme un marqueur anglophone dans le jeune Canada, indépendant en 1867. Un protestantisme à la diversité toute anglo-

saxonne : anglicans, presbytériens, méthodistes, baptistes et autres dénominations minoritaires parsemèrent le Canada de leurs communautés de Terre-Neuve à Vancouver. Mais des missions, notamment suisses, ne désespéraient pas de convertir les « papistes » francophones. Certains firent ce choix qui signifiait pour eux une mise au ban extrême, car jugés à la fois hérétiques et traîtres à la communauté francophone. Ces protestants francophones maintinrent leur engagement, liant leur foi à celle de l'Église unie du Canada, née en 1925 et dont les spécificités feront l'objet d'un second article.

*Jean Loignon,*

*Correspondant pour la France de la Table des ministères en français*

*de l'Église unie du Canada*